Vivre la ville!

Mercredi 25.09.19 | 52e année | N° 27

Journal officiel d'information | Rédaction: Service de la communication et de l'information, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09

L'édito

Thomas Facchinetti

L'espace urbain comme place de sport

«Avec le nouveau Street Workout sur la plaine du Mail, la ville de Neuchâtel invite ses habitant-e-s à oser les pratiques sportives en milieu urbain. Pourquoi aller s'entraîner loin de chez soi quand la ville met à disposition de quoi entretenir sa condition physique ?

Car Neuchâtel offre d'innombrables possibilités de se dépenser au cœur de la ville. Ce fut le cas cette année avec «Neuchâtel, terrain d'aventure», un jeu de piste géolocalisé développé par CityGames.ch pendant le 40e anniversaire de la zone piétonne, qui a connu un énorme succès. Ou avec les cours collectifs gratuits d'Urban Training qui vous emmènent de mai à septembre faire des pompes sur un banc ou sautiller sur un muret. Voyez comme certains courageux utilisent la longue volée d'escaliers du stade de La Maladière, ou la rude colline du château pour renforcer leurs mollets et quadriceps !

Notons au passage l'offre très importante en terrains de sports dans les quartiers (Acacias, Serrières, La Coudre et j'en passe), le terrain d'Urbafit à la Boine et les pistes finlandaises dans la forêt de Chaumont qui offrent de beaux moments de loisir automnal. Un petit conseil encore: prenez le temps, avant la Fête des vendanges, de vous maintenir en pleine forme pour anticiper le temps de récupération après!

Thomas Facchinetti
Directeur des sports

Un «street workout» ou fitness urbain a été inauguré jeudi dernier sur la plaine du Mail. (Lucas Vuitel - Atelier 333)

Fitness à ciel ouvert au Mail

La plaine du Mail est un véritable paradis pour les sportifs adeptes d'exercices en plein air. D'autant plus qu'elle accueille désormais un nouvel espace de «street workout» pour la pratique du fitness. Destinée aux 7 à 77 ans, cette installation a pu voir le jour grâce au Lions Club Neuchâtel Tandem, en partenariat avec la Ville de Neuchâtel.

«A l'occasion de notre 10e anniversaire, nous souhaitions mettre sur pied un projet novateur au bénéfice de l'ensemble de la population», relève Andrea Pelati, président du club-service. Le nouveau street workout a été inauguré jeudi dernier en présence des autorités communales et des membres du Lions Club Tandem. Les discours ont été suivis par une démonstration des athlètes de la Fight Move Academy.

Gym pour tous

Que l'on soit sportif aguerri ou occasionnel, le nouvel espace d'entraînement s'adresse à tous, peu importe l'âge et la condition physique. Un panneau propose une série d'exercices à la portée des jeunes et des plus âgés. Doté de multiples barres fixes à hauteur variable et de palissades en bois pour exercer les muscles abdominaux entre autres, ce parc de gym urbain vient compléter les nombreuses installations sportives présentes sur place. Piste de course, terrains de basket, beachsoccer, volley, pétanque, piste finlandaise, sans oublier la place de jeux pour enfants : la plaine du Mail se profile comme un haut lieu de détente et de sport en plein air.

«La plaine du Mail, qui a été ainsi baptisée d'après un jeu populaire du 18e siècle, devient encore plus attractive avec ce parc urbain de gym et de musculation», se réjouit Thomas Facchinetti, directeur des sports. Le site est également rythmé chaque jour par les activités de centaines d'écolier-e-s du collège voisin. La Ville a d'ailleurs profité de l'installation du street workout pour réaménager un terrain de mini-foot en terre battue à proximité immédiate.

Un équilibre a été trouvé au port, entre animation, vie nocturne et tranquilité des riverains.

La Compagnie du Passage dévoile sa nouvelle création, Kvetch, une comédie de Steven Berkoff.

Tour d'horizon des petites nouveautés et grands rendez-vous de la Fête des vendanges ce week-end.

Publicité

swiss made

GINDRAUX Fenêtrier®

NEUCHÂTEL • LAUSANNE • GENÈVE

www.gindraux.ch

GesAd

FABIENNE RAEMY

Gestion, Administration & Fiscalité

Comptabilité - TVA
Bouclement - Affaires fiscales
Contentieux

Les Saigneules 17 - **2515 Prêles**
gesad@bluewin.ch - Tél. 032 342 27 68

50 ans de fraîcheur!

50 ans que le magasin «Aux Gourmets»
offre ses spécialités en produits frais et de qualité.

50 ANS

Notre sélection

DIFFÉRENTES TERRINES DE CHASSE

ENTRECÔTE DE CERF ET DE SANGLIER

CIVET DE CERF

FILET DE FAISAN

JAMBON CRU DE SANGLIER

MARRON D'ITALIE ET DE FRANCE

Rue du Trésor 9 • 2000 Neuchâtel
032 725 12 34 • www.auxgourmets-ne.ch

aux Gourmets
Epicerie fine

Université et HE-Arc

La rentrée des hautes écoles

Les étudiantes et étudiants de l'Université de Neuchâtel et de la Haute Ecole Arc ont commencé leur année académique le mardi suivant le Jeûne fédéral. Les deux institutions en ont profité pour faire le point sur leurs nouveautés et leurs effectifs.

La HE-Arc a vécu la 15e rentrée de son histoire sur ses campus de Delémont et Neuchâtel et près de 600 nouveaux étudiants ont débuté leur cursus dans l'une des neuf filières bachelor proposées aujourd'hui par l'institution. Fondée en 2004, la HE-Arc vient tout juste de dépasser les 4'000 diplômes délivrés en formation Bachelor et Master.

Dans le détail, l'institution compte cette année 56 inscrits en Conservation-restauration, 884 dans les trois filières de formation du domaine Gestion, 492 dans les quatre filières du domaine Ingénierie et 270 en Soins infirmiers. A ceux-ci s'ajoutent les étudiants diplômants ainsi que 148 étudiants inscrits en année propédeutique Santé.

Pour l'Université, les chiffres de la rentrée font état de 1'721 nouvelles étudiant-e-s. 855 ont entamé un bachelor et 787 un master, des chiffres stables.

Sport et économie

L'alma mater ouvre de nouveaux cursus interdisciplinaires : deux bachelors combinant le sport avec l'économie ou le management sont proposés cette année. Les compétences numériques seront aussi renforcées avec l'apparition d'un atelier digital interfacultaire et la création d'une orientation en analyse de données dans le Master en finance.

L'Université accueille plus de 1700 nouveaux étudiant-e-s. (Unine-Guillaume Perret)

Reflets de la séance du Conseil général qui s'est tenue lundi soir à l'Hôtel de Ville

Le Conseil général s'est notamment interrogé sur l'encadrement de la vie nocturne au port. (archives)

Un équilibre trouvé au port

De l'encadrement de la vie nocturne au port aux craintes suscitées par les antennes de téléphonie mobile cinquième génération, en passant par la fiabilité du Fun'ambule : les sujets les plus divers se sont invités lundi soir au Conseil général, à la faveur d'interpellations et de motions. Tour d'horizon non exhaustif des préoccupations soulevées.

Alors que le port est devenu un haut lieu de la vie nocturne ces dernières années, le Conseil général s'est inquiété des mesures mises en place pour encadrer cet essor. «La recherche d'un équilibre entre tranquillité des habitants et volonté d'animer est une préoccupation constante des autorités. Nous avons entendu celles des riverains du port et agi en conséquence, main dans la main avec les établissements et les associations de quartier», a souligné la directrice de la sécurité Violaine Blétry-de Montmollin en réponse à cette interpellation du groupe PLR.

Baisse des décibels autorisés

La limite des émissions sonores autorisées a été abaissée de 93 à 85 décibels et il a été décidé de restreindre les horaires à 22h le jeudi et dimanche soir. Des contrôles sont effectués en continu par des sonomètres. En cas dépassement, les établissements publics risquent des sanctions, mais le cadre fixé a été bien respecté cet été. Le compromis trouvé semble également satisfaire les riverains. «Après les nombreuses plaintes adressées en 2017 et 2018, elles sont moindres en 2019 et nous avons même reçu des remerciements pour les solutions trouvées», a relevé la conseillère communale, en se réjouissant du développement connu par le port qui reflète la politique de domiciliation voulue par la Ville. «C'est une réussite sur le plan tant économique, touristique que social».

Les antennes 5G en question

Alors que le canton a décidé de suspendre l'examen des demandes des opérateurs de téléphonie mobile en attendant les conclusions du groupe de travail institué par l'Office fédéral de l'environnement sur la 5G, le Conseil général a adopté lundi une motion chargeant la Ville de Neuchâtel d'étudier la possibilité de réglementer l'implantation de nouvelles antennes de télécommunication et l'équipement d'antennes existantes sur son territoire.

«Nous ne sommes pas a priori opposés à la 5G, mais tant que son innocuité n'est pas prouvée, nous pensons que le principe de précaution doit primer», a souligné la cheffe du groupe PVS Jacqueline Oggier Dudan, à l'origine de la motion. Il s'agit de protéger la population des effets potentiellement néfastes des rayons non ionisants. Loin d'avoir les mains liées, les communes peuvent définir les secteurs où les antennes seront exclues ou, au contraire, autorisées, dans le respect du droit fédéral et cantonal.

Le Fun'ambule fiable

Après des «maladies de jeunesse», le Fun'ambule est devenu un maillon fort du réseau de transports publics. Transportant 1,2 million de passagers par an entre la gare et le Littoral, l'installation est fiable, même si les arrêts d'exploitation obligatoires se font sentir. «Les véritables pannes techniques sont rares. Elles représentent 0,5% seulement du temps total d'exploitation du Fun'ambule. Conçue pour des installations de montagne, la loi oblige en revanche à faire des révisions relativement longues», a expliqué la directrice des transports Christine Gaillard à l'appui d'un rapport d'information en réponse à un postulat du PLR.

La Ville de Neuchâtel songe à vendre le funiculaire et l'infrastructure qui lui est directement liée à TransN, tout en restant propriétaire du tunnel. «Cela permettrait d'optimiser la gestion opérationnelle du Fun'ambule», a souligné Christine Gaillard, en précisant qu'il n'y avait «aucune urgence ni raison financière» à ce transfert de propriété. Le cas échéant, le Conseil général sera saisi d'un rapport. (ab)

Le Théâtre du Passage lance sa nouvelle saison avec une création de la Compagnie du Passage à voir du 3 au 9 octobre

Apprivoiser ses petites voix intérieures

Dans sa nouvelle création, la Compagnie du Passage revisite «Kvetch» de Steven Berkoff. Une pièce qui s'intéresse à nos petites voix intérieures qui, tantôt nous protègent, tantôt nous empêchent d'avancer. Sur scène, cinq comédiens font entendre le dialogue intérieur de leur personnage. Pour la mise en scène, Robert Bouvier a pu compter sur le regard avisé de Robert Sandoz.

La nouvelle création de la Cie du Passage s'intéresse aux «kvetches», ces petits démons intérieurs qui nous hantent. (Jeanne Roualet)

Tout commence autour d'un dîner. En rupture, les cinq protagonistes font face à de grands bouleversements personnels. «Chaque personne rêve de dire des choses, mais n'ose pas pour tout un tas de raisons. Les kvetches sont comme des petits lutins qui peuvent faire naître en nous des désirs, des fantasmes, de folles projections mentales, mais aussi nous parasiter avec des idées incongrues et des angoisses», expose le metteur en scène Robert Bouvier. Et de donner l'exemple de cet homme qui invite son collègue à venir manger chez lui, mais qui regrette aussitôt sa proposition en espérant secrètement que ce dernier refusera.

Toute la particularité de la création réside dans la mise à nue des personnages. D'un côté, il y a ce qu'ils disent et de l'autre, ce qu'ils taisent. «Robert Bouvier explore toute la complexité de ce qui se passe dans la tête des personnages», indique Robert Sandoz, chargé d'apporter une certaine cohérence au projet. «La mise en scène consiste en une succession de choix. Je suis souvent empli de doutes et c'est un grand privilège de pouvoir échanger avec Robert Sandoz. Son regard m'aide à lâcher prise sur certains éléments ou me met la puce à l'oreille quand quelque chose ne fonctionne pas», estime Robert Bouvier. Pour donner du rythme à la pièce, le metteur en scène a usé de toute une panoplie de stratagèmes afin de rendre compte des combats intérieurs des personnages: changer le volume de la voix, regarder le public en face, baisser la tête, donner différents débits aux discussions, suspendre le temps.

Comédie pour rire de ses angoisses

«La pièce est riche de scènes décalées, surprenantes et absurdes, mais elle réserve aussi des moments de profonde émotion. Et l'on y parle d'amour, du couple, du désir», relate Robert Bouvier. Le véritable challenge sera relevé par les comédiens, pour qui toutes les règles habituelles tombent. Sur scène, les personnages évoquent leurs pensées, sans filtre, si bien que les comédiens ne pourront pas s'appuyer sur le sous-texte. «J'ai volontairement choisi Adrien Gygax, Joan Mompart et Vincent Fontannaz, car ils possèdent une grande aisance corporelle et sont familiers à l'improvisation. Comme c'est une co-production avec un théâtre belge, j'ai également sélectionné Mireille Bailly et Stéphane Bissot pour leur folie douce et leur justesse», précise le directeur du théâtre du Passage. En pleine métamorphose, les personnages passent par divers états d'âmes. «Ils ne délivrent pas de vérités, mais leurs pensées du moment», relate Robert Sandoz. Et de donner un exemple: «le personnage interprété par Adrien Gygax tente de conquérir le cœur d'une femme. A la fois, il a très envie d'être avec elle, mais reste hanté par sa précédente rupture. Il n'est pas calculateur. Au contraire, il est confus à l'intérieur et fait ce qu'il peut. Comme un diamant avec ses multiples facettes, il est assailli de toutes sortes de sentiments, entre doutes, angoisses, fantasmes et projections mentales». (ak)

«Kvetch»: du jeudi 3 au mercredi 9 octobre, relâche le lundi. A 20h, sa 18h et di 17h.

Dans les coulisses de la création

A la veille de la première du spectacle «Kvetch», le public est invité à un Passage de midi dans les coulisses de la création 2019 de la Cie du Passage. L'opportunité pour les participants de découvrir le théâtre, en particulier la lumière et le son, et surtout, de rencontrer les comédiens du spectacle. **Mercredi 2 octobre à 12h15** dans la petite salle du théâtre du Passage. Durée 45min. Entrée libre.

Agenda culturel

Galeries et musées

Musée d'art et d'histoire MAHN (espl. L.-Robert 1), ouverture ma à di, de 11h à 18h; www.mahn.ch. Mardi du Ruckers, concert donné par Marinette Extermann ma 01.10, 12h15.

Galeries de l'histoire, antenne du MAHN, (av. DuPeyrou 7), tél. 032 717 79 20, www.mahn.ch. Ouvert me et di, de 14h à 16h ou sur rdv (sauf les jours fériés).

Muséum d'histoire naturelle MHN (rue des Terreaux 14), ouverture ma à di, de 10h à 18h. www.museum-neuchatel.ch. Concours photo «sur-le-vif» jusqu'au 01.12, envoi des images à info.museum@unine.ch.

Musée d'ethnographie MEN (rue St-Nicolas 2-4), ouverture ma à di, de 10h à 17h, www.men.ch. Exposition «L'impermanence des choses».

Jardin botanique de Neuchâtel (Pertuis-du-Sault 58), tél 032 718 23 50/53, ouverture 7j/7, de 10h à 18h. www.jbneuchatel.ch; Contrôle officiel de vos champignons, tous les dimanches jusqu'au 20.10 de 16h à 17h, par Mme Gaëlle Monnat, tél 079 546 55 73; Exposition «Kuru. L'art d'un monde en mutation» jusqu'au 15.12; Expositions «Forêts tropicales. Pour qui sonne le glas?» jusqu'au 01.12; Café du Jardin: Expo «Transparences végétales» photos de Cosima Lucotte, jusqu'au 15.12.

Atelier des musées

20 ans de l'atelier des musées, rallye estival, en famille dans les expos jusqu'au lu 30.09 et entre septembre et décembre, qui s'inscrit à un atelier peut s'y faire accompagner gratuitement par un-e ami-e (offre hors ateliers duo).

Informations et inscriptions sur www.atelier-des-musees.ch ou 032 717 79 18.

Ateliers 4 à 6 ans:
- «Land Art automnal» Jardin botanique, me 16.10 de 10h à 11h30.
- «Lynx, qui es-tu?» MHN, je 17.10 de 14h à 15h30.
- «Des plumes et des hommes» MEN, ve 18.10 de 10h à 11h30.

Ateliers 4 à 6 ans DUO (1 enfant + 1 adulte):
- «Du foin au coin du jardin» MAHN, ma 08.10 de 14h à 15h30.
- «La machine à voir la peinture défiler» MAH, me 09.10 de 10h à 11h30.

Ateliers 7 à 11 ans:
- «Du foin au coin du jardin» MAHN, ma 08.10 de 19h à 12h.
- «La machine à voir la peinture défiler» MAHN, me 09.10 de 14h à 15h30.
- «Land Art automnal» MHN, ma 15.10 de 14h à 15h30.
- «La momie en bonne compagnie» MEN, je 17.10 de 14h à 16h.
- «Land Art automnal» Jardin botanique, ma 15.10 de 14h à 15h30.

Ateliers ado (dès 12 ans):
- «Du foin au coin du jardin!» MAHN, je 10.10 de 10h à 12h.

Ateliers adulte (dès 16 ans):
- «Atelier de gravure» MAHN, sa 26.10 de 11h à 17h.

Divers

Péristyle de l'Hôtel de Ville de Neuchâtel, exposition annuelle des Amis de la Peinture et Sculpture, du ve 4 (vernissage dès 18h30) au di 13 octobre, 60 ans de la société.

Salon du Bleu Café (fbg du Lac 27), soirée contes avec Caroline Cortès, me 02.10 de 20h à 22h. www.bluegasoline.ch/lesalon.

L'actualité culturelle

Dévoiler les chimères

(Nicolas Darrot, Apollo, 2017)

Dans une exposition à découvrir jusqu'à fin octobre, la Galerie C nous invite à «entendre les chimères qui se dévoilent à l'ombre d'une étoile» et «percevoir le réel au cœur d'un règne vivant et hybride», à travers les œuvres de trois artistes qui interrogent notre regard sur la composition du monde: Lionel Sabatté, Christian Gonzenbach et Nicolas Darrot. Une visite guidée se tient mercredi 2 octobre à 18 heures.

Jusqu'au 26 octobre à la Galerie C, du mercredi au vendredi de 13h à 18h, samedi et dimanche de 14h à 18h.

Autoportrait avec lutrins

Le Centre culturel neuchâtelois accueille «Autoportrait avec lutrins», une pièce de David Jakubec qui aborde avec malice et légèreté les formes multiples du théâtre, les rapports entre fiction et réalité et les multiples personnalités qui nous habitent. Souvenirs, émotions, tendresse et un grand besoin d'amour traversent ce texte à la fois drôle et profond, à découvrir pour la première fois sur scène dans une création de la Neuchâteloise Dominique Bourquin, avec Sandro De Feo et Agathe Hazard Raboud.

(Photo Catherine Meyer)

Mercredi 2 et jeudi 3 octobre à 20h au théâtre du Pommier. Réservations: www.ccn-pommier.ch ou 032 725 05 05.

Les copains d'abord

Un fils de roi élevé par un centaure, une cinquantaine de rameurs, une magicienne et des rencontres tumultueuses: accompagnée de chants, d'un luth et d'une cithare, la conteuse Caroline Cortès revisite avec bonheur le

(photo sp)

mythe de Jason et la Toison d'or, pour nous dire que «la force qui compte est celle de l'union, de l'amitié, force que chacun porte en soi, qu'il soit fils de roi, fils de dieu ou fils de rien».

Mercredi 4 octobre à 20h30 au Théâtre de la Promenade. Infos: www.leslundisdesmots.ch

Du baroque italien à Apollinaire

Les Chambristes invitent la soprano Monique Volery pour un voyage musical qui débutera en Italie sur des airs baroques de Pergolesi, Durante et Marcello, pour se finir en Tchéquie avec les envoûtantes Mélodies Tziganes de Dvorak et les Variations de Reicha pour basson. Au programme figurent également trois poèmes d'Apollinaire, mis en musique pour soprano et quatuor à cordes par Michel Hostettler, qui fut l'un des compositeurs de la Fête des Vignerons en 1999.

Dimanche 29 septembre à 11h15 à la chapelle de la Maladière. Entrée libre, collecte.

L'Ensemble La Sestina donnera un concert-anniversaire samedi 5 octobre à la chapelle de la Maladière

Sept voix pour vingt ans

A l'occasion de ses 20 ans, l'Ensemble La Sestina propose un nouveau concert de polyphonies du 18e siècle à sept voix, mettant le chiffre «7» à l'honneur. Sous la baguette d'Adriano Giardina, quatorze chanteurs se produiront en cinq langues.

L'Ensemble La Sestina fête ses 20 ans lors d'un concert à sept voix. (sp)

«Spécialisé dans le répertoire de la Renaissance, l'Ensemble La Sestina a acquis en l'espace de vingt ans une solide expérience», se réjouit Adriano Giardina, fondateur et directeur artistique de l'ensemble vocal à géométrie variable. La Sestina peut compter sur un noyau de chanteurs expérimentés, qui chantent la plupart du temps a capella. Il arrive que des instrumentistes les accompagnent au gré des projets.

Motets, chansons et madrigaux

Le programme s'articulera autour du chiffre «7», souvent symbole de totalité et de perfection. L'œuvre phare du programme la *Missa sub tuum praesidium* de Jacob Obrecht est l'une des plus marquantes de ce compositeur important mais peu connu. Particularité: elle démarre par un kyrie à trois voix, puis ajoute une voix supplémentaire à chaque nouveau mouvement. Motets, chansons et madrigaux de treize autres compositeurs, dont Josquin Desprez et Nicolas Gombert complètent le programme. Au total, quatorze chanteurs se produiront a cappella, et ce en cinq langues.

Incursions contemporaines

En l'espace de vingt ans, l'Ensemble La Sestina a enregistré quatre albums, dont deux sont parus chez le prestigieux label Deutsche Harmonia Mundi de Sony Music. Le premier disque se consacre à l'Album de Marguerite d'Autriche, chansonnier incontournable du 16e siècle. Suivent deux enregistrements qui se focalisent sur des compositeurs espagnols et enfin le 4e album réunit des hommages musicaux à Josquin Desprez. «Même si la polyphonie de la Renaissance, aussi bien sacrée que profane, reste notre domaine de prédilection, nous proposons également de la musique contemporaine à l'occasion», précise le Adriano Giardina, qui espère à l'avenir conquérir un plus large public. «Même si notre répertoire peut parfois être exigeant à l'écoute, l'ensemble des voix apporte une plénitude». (ak)

Samedi 5 octobre à 20h à la chapelle de la Maladière. Pas de réservation, billets en vente à l'entrée.

Chronique culturelle

Les Schroffenstein

Quelle famille que ces Schroffenstein! Deux branches d'une même maison qui se font la guerre sur un malentendu… Sombre et tragique! La pièce de Kleist (1777-1811) vue dimanche à La Chaux-de-Fonds commence par un long moment de nuit absolue sur fond de musique sacrée. Puis une lueur blafarde tombe peu à peu sur le cercueil du fils du comte qui jure de venger sa lignée outragée. Ainsi débute l'histoire de «La famille Schroffenstein» mise en scène de façon remarquable par la Valaisanne Olivia Seigne avec six comédiens engagés par le TPR pour créer trois spectacles durant la saison. Cette initiative d'Anne Bisang vise à reconstituer pour un temps une compagnie qui habite le lieu de création du TPR. Un hommage à Charles Joris aussi qui s'en allait jouer par les villages avec ses compagnons du Théâtre populaire romand. En narrant ce drame familial, Kleist s'interroge sur l'origine du mal ordinaire fondé sur la rumeur. Et Seigne le remet au goût du jour avec infiniment d'originalité et beaucoup d'inventivité. Un des tout bons spectacles vus cette année au TPR! Séance de rattrapage les 11 et 12 avril à Fribourg.

Patrice Neuenschwander

Publicité

DANSE
EQUILIBRE

Danse et
travail corporel
Evole 31a
2000 Neuchâtel
076 358 14 21

Grande sélection d'articles en laine aux prix favorables!

Jakob Jakob Jakob

LAINE BERNETTA

Attention!

Le 25, le 26 et le 27 septembre 2019
nous célébrons
le 34ème anniversaire

Nous vous accordons sur l'assortiment
complet de laines et de textiles

un rabais de 10%

(à l'exception des cahiers de modèles)
(Des rabais ne sont pas cumulables)

Pour un achat à
partir de Fr. 25.–
vous recevez
un cadeau

Jakob Laine Bernetta

Fêtez avec nous, nous vous offrons
du café et des biscuits.

Woll-Lagerhaus
Rue de l'Industrie 16
3210 Chiètres / FR

Jakob Jakob Jakob

lundi à vendredi 13.00–18.00, samedi fermé

La chronique du délégué à la mobilité, à l'environnement et au développement durable

Des nuits toujours plus chaudes

Pierre-Olivier Aragno

Une révolution planétaire ou une simple bourrasque de buzz ? Le climat est soudainement arrivé au premier rang des préoccupations mondiales. Comment mesure-t-on cette évolution à Neuchâtel ? Pas seulement avec un long drink (sans paille bien entendu !) sur une terrasse en t-shirt au mois de septembre…

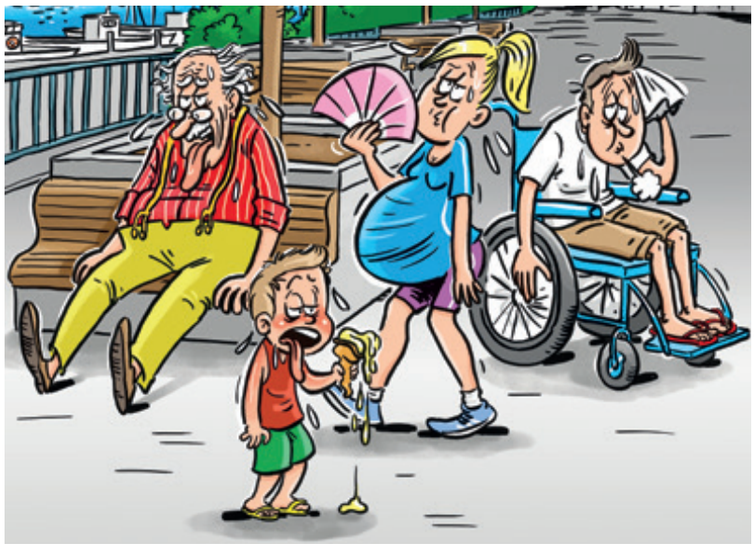

La Ville a lancé son Plan canicule en 2019. (Illustration Caro)

La station de Météosuisse, sur la colline du Mail, relève les températures depuis 1865. Des données essentielles pour prendre assez de recul pour caractériser cette évolution. En 2018, un réseau de 18 capteurs a été installé en ville de Neuchâtel afin d'ausculter les soubresauts thermiques au cœur des quartiers, et en particulier, l'impact de l'environnement minéral urbain, l'effet «îlot de chaleur».

Cette étude est menée grâce à un partenariat entre l'Institut de géographie de l'Université de Neuchâtel et la Ville, dans le cadre d'un projet pilote soutenu par la Confédération sur l'adaptation au changement climatique. L'objectif ? Suivre à l'échelle des quartiers la dynamique thermique afin d'apporter localement des réponses concrètes pour limiter l'effet «îlot de chaleur».

Les données vont être comparées en fonction des caractéristiques locales : densité du bâti, exposition aux brises locales, ensoleillement, proximité du lac notamment. Le quartier de Serrières est la zone pilote de ce projet intitulé «Serrières, vers une fraîcheur de vivre». Les autres quartiers ne sont pas laissés en marge, les principes d'adaptation thermique seront bien entendu aussi appliqués.

Notre première préoccupation sont les nuits chaudes. C'est ce paramètre qui impacte le plus la santé des personnes vulnérables. En deux mots il faut que le terrain (sol, immeuble, chaussées) emmagasine le moins de chaleur possible la journée pour limiter sa restitution la nuit.

En guise de teaser, les résultats des premières observations et analyses de la saison 2018 ont fait l'objet de travail de master réalisé par Florian Rochat sous la direction Martine Rebetez, professeure à l'Institut de géographie. Les relevés révèlent que le nombre de nuits chaudes (plus de 16°C) est passée en moyenne annuelle de 6 par année sur la période 1900 à 1930 à plus de 34 de 1991 à 2018. En 2018, leur nombre a atteint 39. Pour la même année, nos capteurs urbains en ont dénombrés 65 (!) en lien avec l'effet «îlot de chaleur».

Même constatation pour l'année dernière concernant le nombre de nuits tropicales (plus de 20°C) : 8 à l'Observatoire et 15 dans les stations en ville de Neuchâtel. Sans vouloir anticiper les prochains résultats, l'été 2019 ne va très probablement pas contredire ces premières observations… Une affaire à suivre de près, tant au niveau du diagnostic que des actions à mettre en œuvre.

P.-O. A.

La chronique Box ton Lunch

Le zéro déchet, ici et ailleurs

On entend parfois des réticents proclamer que ce n'est pas en Suisse qu'on devrait être «zéro déchet» mais plutôt dans les pays du Sud dont nous voyons régulièrement dans les médias des images de décharges à ciel ouvert et de rivières remplies de déchets. D'autres sont d'avis que cette tendance à réduire nos déchets est un problème de riches.

Vous serez peut-être surpris d'apprendre que les commerces et familles qui adoptent volontairement un mode de vie zéro déchet sont de plus en plus nombreux en Inde, au Sénégal ou au Nigeria !

Par exemple, ce jeune couple indien qui a décidé de se marier sans gaspillage en recyclant un sari pour la tenue de mariée, en demandant des dons à des organisations de protection de l'environnement plutôt que des cadeaux, en offrant aux invités des gommages au marc de café récolté localement accompagné d'un petit mot sur du papier qui, une fois planté, fait germer les graines qu'il renferme, en utilisant que des couverts et décorations réutilisables exempts de plastique et en compostant les restes alimentaires qui ne pouvaient être redistribués aux personnes dans le besoin. Bref, des astuces qui peuvent être reprises où que l'on vive et quelle que soit l'occasion.

Une priorité au Sénégal

Au Bénin, la commune de Toffo, sous l'impulsion de ses citoyens, s'est mis comme objectif d'avoir une économie circulaire. Pour cela elle a développé un centre de collecte auquel tout un chacun peut amener ses déchets, future ressource, et recevoir de l'argent en contrepartie.

Ce printemps, au Sénégal (l'un des plus grands contributeurs mondiaux à la pollution plastique), le chef de l'État a souligné dans sa prestation de serment qu'une des priorités de son quinquennat est «un Sénégal avec zéro déchet». Des restaurants sans pailles ni autre plastique à usage unique, avec des serviettes en tissu, n'utilisant que des produits d'entretien naturels et compostant les restes alimentaires se sont développés.

Au Nigéria, des femmes sont formées au recyclage des sacs plastiques pour les transformer en accessoires. En plus d'être une activité génératrice de revenus, elle permet de donner de la valeur a un déchet commun et très polluant du pays.

Magasin circulaire

Le premier magasin circulaire du Moyen-Orient a ouvert à Beyrouth, au Liban : en plus de produits naturels, sans emballage et locaux, il vend un maximum de produits recyclés ou upcyclés (c'est-à-dire de qualité ou utilité supérieure aux matériaux réutilisés dont ils sont issus).

Vous l'aurez compris, les exemples sont multiples et chaque jour une nouvelle initiative émerge quelque part dans le monde, tant au Nord qu'au Sud.

Tout changement prend du temps et est souvent difficile à percevoir lorsqu'il est en cours. Mais il semble qu'après une période de balbutiements, il y a une prise de conscience qui se répand. La question n'est pas si mais quand l'humanité commencera à concevoir des produits et services ayant un impact positif pour la planète.

Kimberley Mees, Association Ecoparc
Campagne «Box ton Lunch»

La Fête des vendanges, c'est ce week-end ! Tour d'horizon des petites nouveautés et grands rendez-vous de cette 94e édition, placée sous le thème « Inst

Plus qu'une poignée d'heures avant le co

Comme chaque dernier week-end de septembre, quelque 300'000 personnes s'apprêtent à déferler dans les rues de Neuchâtel, pour trois jours de liesse sous le signe de la Fête des vendanges. Alors qu'au centre-ville, les premiers stands commencent à sortir de terre, au port du Nid-du-Crô, des centaines de petites mains s'affairent à piquer les fleurs qui orneront les chars du traditionnel corso fleuri. Tour d'horizon des petites nouveautés et grands rendez-vous à l'affiche de cette 94e édition, placée sur le thème « Insta'grapp ».

Un corso fleuri animé

Des vélos de trial qui effectueront des figures au milieu des fleurs, Dionysos semblant flotter sur un nuage à trois mètres de hauteur, un carrousel de fleurs baigné d'une cascade d'eau, le poisson géant du Red Fish, invité d'honneur de cette 94e édition, battant des nageoires dans un halo de flammes et de fumée: les chars du corso fleuri réserveront cette année des « animations surprenantes », avertissait la semaine dernière le président central de la Fête des vendanges, Xavier Grobéty, en se félicitant du nouveau souffle apporté au cortège par Yvan Flühmann, qui en a repris les rênes l'an dernier.

« Je me suis fixé l'objectif de redynamiser le corso. Je ne veux plus de chars statiques, qui défilent les uns derrière les autres. Tous les chars seront animés et raconteront une histoire », explique ce jeune homme débordant d'enthousiasme, qui espère réunir à nouveau toutes les générations autour du cortège, comme au temps de son grand-père, Claude Botteron.

A pied d'œuvre depuis un mois, Yvan Flühmann a pu compter sur l'engagement des jeunes du Semestre de motivation, de requérants d'asile et de nombreux bénévoles pour donner forme aux chars, sans oublier quelque 500 élèves mobilisés pour piquer, en deux jours, l'équivalent d'un demi-million de fleurs. « Dans un souci écologique, nous avons récupéré l'an dernier tout ce qui pouvait être réutilisé, dont 34 structures métalliques, représentant l'équivalent de 1,5 kilomètre de ferraille. Nous avons également essayé de récupérer le sagex », explique-t-il.

Label environnement

En attendant l'introduction, souhaitée par la Ville de Neuchâtel, d'un système de verres consignés, la Fête des vendanges a par ailleurs créé un label environnement afin d'inciter les stands à mieux trier les déchets et à utiliser du matériel plus durable. Sur présentation d'un dossier expliquant les mesures prises, les trois meilleurs élèves se verront octroyer des faveurs l'année suivante.

Moins de cacophonie

Autre nouveauté, la musique a été régulée par endroits, pour limiter la cacophonie, parfois invivable, entre les stands. C'est notamment le cas à la place Numa-Droz, où il n'y aura plus qu'une seule source de musique répartie entre deux stands, mais aussi près du Temple du Bas, où l'orientation des haut-parleurs a été revue. (ab)

(Bernard Pytho

(Archives - Stefano Iori)

Les vins neuchâtelois à l'honneur

Même si d'aucuns commencent l'apéritif plus tôt, la Fête des Vendanges s'ouvrira officiellement à 18 heures ce vendredi, par un cortège emmené par les confréries bachiques qui mettra à l'honneur le lauréat de la Gerle d'Or. Après la Cave des Lauriers, la prestigieuse distinction est revenue cette année aux Vins Keller. C'est la deuxième fois en cinq ans que cet encaveur de Vaumarcus voit son chasselas récompensé par ce concours. La proclamation officielle aura lieu à 19h15, devant l'Hôtel de Ville.

La Fête des vendanges, côté pratique

Alors qu'il est recommandé d'éviter de prendre sa voiture pour se rendre à la fête, le badge officiel permet d'emprunter librement les transports publics dans un périmètre qui excède largement les frontières communales, du vendredi à 16h à la dernière course du dimanche. Un précieux sésame, qu'il est possible d'acheter pour dix francs à tous les stands, mais aussi, nouveauté cette année, sous forme électronique aux distributeurs de billets de TransN. Rappelons que le badge de la Fête des vendanges est obligatoire pour les courses spéciales de nuit, dès minuit et demi.

Bon à savoir, la Ville de Neuchâtel reconduit pour la quatrième année consécutive son dispositif « enfants égarés ». Pendant toute la durée de la fête, les parents peuvent se procurer des bracelets de couleur verte à mettre au poignet de leurs enfants avec un numéro de téléphone auprès de trois stands signalés par de grands ballons lumineux à la place Pury, vers les carrousels et en face de l'Hôtel de Ville. Montrez-les à vos enfants, en leur disant de s'y rendre s'ils devaient se perdre dans la foule. Dans tous les cas, il est conseillé d'appeler le 117 et de se diriger vers les stands.

a'grapp »

oup d'envoi de la Fête des vendanges !

n - Atelier 333)

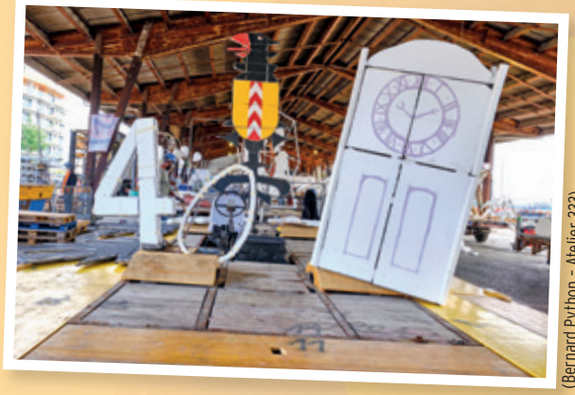

(Bernard Python - Atelier 333)

Un clin d'œil à la zone piétonne

En train d'être fleuri, comme les douze autres chars du corso, celui de la Ville de Neuchâtel fera référence aux festivités des 40 ans de la zone piétonne, qui viennent de s'achever. Entre autres clins d'œil, il verra l'aigle ornant les armoiries communales battre des ailes pour regagner son nid au sommet de la tour de Diesse, un œuf de fleurs rappelant celui de Mandril à ses pieds. Rendez-vous dimanche à 15h tapantes le long de l'avenue du 1er Mars pour admirer le spectacle ! Nouveauté cette année, il y aura de quoi boire et se restaurer dans l'enceinte du corso. Les billets sont en vente aux guichets de la Navigation, de TransN, via le site internet de la Fête des vendanges et sur place le jour même.

Parmi les autres temps forts à ne pas manquer, un spectacle pyro-mélodique gratuit enflammera la Baie de l'Evole samedi à 20h30.

(Archives - Stefano Iori)

Près de 800 enfants attendus

Le traditionnel Cortège des enfants s'ébranlera une demi-heure plus tôt cette année, pour partir à 14h30 samedi du Jardin anglais. Quelque 800 enfants défileront dans les rues de la ville avec leur famille, leur crèche, leur club sportif ou les copains du quartier. Envie de vous joindre à la fête? Les inscriptions individuelles, jusqu'à dix personnes, sont encore possibles le jour même, dès 12h30 au collège de la Promenade. Les déguisements les plus originaux auront l'honneur de défiler lors du corso fleuri.

(Archives - Stefano Iori)

Fanfares et guggenmusik

Avis aux amateurs, le cortège cacophonique qui réunissait les guggenmusik samedi après-midi devant le Collège Latin a été supprimé. Mais le traditionnel cortège de nuit du vendredi aura toujours lieu et les guggen continueront d'animer les rues de la ville, le cortège des enfants et le corso fleuri. Ces groupes de musique festifs et colorés font en effet partie de l'ADN de la Fête des Vendanges, au même titre que les confettis ! Quant au festival des fanfares, rendez-vous est donné dimanche dès 11h15 dans les rues de la ville.

Dans le prolongement de la séance tenue lundi soir

Les quatre groupes politiques au Conseil

Groupe PLR
Benoît Zumsteg

Quid de la transparence des dépenses culturelles ?

Le Conseil général prendra position lors de sa prochaine séance du mois d'octobre sur une proposition de modification du règlement sur la décoration artistique des bâtiments publics appelé communément le % culturel.

Le PLR demandera une transparence complète sur les dépenses liées au « pourcent culturel » en ville de Neuchâtel. (Lucas Vuitel - Atelier 333)

« Le but est clair : augmenter la transparence et le contrôle des dépenses liées à la création d'œuvres d'art en ville de Neuchâtel. »

Si le groupe PLR ne s'oppose pas sur le fond à attribuer une partie du montant des travaux à la création d'œuvres d'art qui est à la base du règlement initial, il est intransigeant sur la volonté d'avoir une transparence et une maîtrise complète de ce genre de dépenses.

Ce genre de propositions de modification doit, à ce jour, également répondre aux défis de notre commune concernant la gestion des comptes et de la dette de notre ville. En effet, jusqu'à présent, ces coûts ont été englobés dans le budget d'investissement de la construction des bâtiments sans amortissement et donc sans impact sur le résultat d'exploitation de notre commune.

Pour cette raison, le groupe PLR va amender cette proposition de modification du règlement communal en proposant une idée innovante, à savoir que ces dépenses soient affectées directement au budget d'exploitation. Le but est clair : augmenter la transparence et le contrôle des dépenses liées à la création d'œuvres d'art en ville de Neuchâtel.

De plus, des propositions telles que la création d'un nouveau jury d'adjudication ou une plus grande liberté quant à la localisation de ses œuvres ont été inscrites dans cette proposition du nouveau règlement. Le groupe PLR rendra attentif que la mise en application de cet éventuel nouvel arrêté doit rester pratique et efficace. Nous insisterons également pour que cette modification ne touche pas les projets se trouvant sous le régime de partenariat public-privé, il en va du bon développement des infrastructures de notre commune.

Les membres du Conseil général présents

Présidence de M. Alexandre Brodard (PLR), président.

Y compris la présidente, 38 membres sont présents : Mmes et MM. Jules Aubert (PLR), Jean-Charles Authier (PLR), Isabelle Bellaton (PLR), Jérôme Bueche (PLR), Patricia Burger (VL/PDC), François Chédel (PopVertSol), Julie Courcier Delafontaine (Soc), Antoine de Montmollin (Soc), Patrice de Montmollin (Soc), Nicolas de Pury (PopVertSol), Hélène Dederix Silberstein (PopVertSol), Jean Dessoulavy (VL/PDC), Philippe Etienne (PLR), Michel Favez (PopVertSol), Jonathan Gretillat (Soc), Sylvie Hofer-Carbonnier (VL/PDC), Timothée Hunkeler (Soc), Baptiste Hurni (Soc), Gabriele Jeanneret (Soc), Mirko Kipfer (PLR), Johanna Lott Fischer (PopVertSol), Yves-Alain Meister (PLR), Isabelle Mellana Tschoumy (Soc), Frédérique Mouchet (PLR), Jacqueline Oggier Dudan (PopVertSol), Charlotte Opal (PopVertSol), François Pahud (VL/PDC), Dimitri Paratte (PopVertSol), Morgan Paratte (Soc), Anne Dominique Reinhard (Soc), Jean-Luc Richard (PopVertSol), Christophe Schwarb (PLR), Stéphane Studer (PopVertSol), Mariachiara Vannetti (Soc), Joël Zimmerli (PLR), Benoît Zumsteg (PLR), Martha Zurita (PopVertSol).

Excusées : Mmes et M. Catherine Schwab (Soc), Nadia Boss (PLR), Nando Luginbühl (Soc).

Le Conseil communal était représenté par M. Thomas Facchinetti (Soc), président, Mme Violaine Blétry-de Montmollin (PLR), vice-présidente, Mme Christine Gaillard (PopVertSol), M. Fabio Bongiovanni (PLR), et Mme Anne-Françoise Loup (Soc), membres.

Groupe PopVertSol
Jean-Luc Richard

Gardons nos espaces verts et l'accès au lac

Après la forêt et le lac, c'est maintenant au tour des rives et de la tranchée autoroutière au sud des Saars d'attiser la convoitise des promoteurs de nouveaux quartiers en ville de Neuchâtel. Que ce soient les milieux économiques, le groupe socialiste ou maintenant le groupe Vert'libéraux-PDC, la rengaine est toujours la même : il faut attirer de nouveaux contribuables aisés (tout en promouvant la mixité sociale, pour faire bonne mesure). C'est pourquoi ils demandent à la ville d'aménager ces sites privilégiés et de les ouvrir à la construction de nouveaux logements de bon standing. Où réalistement seraient-ils bâtis dans le secteur des Saars ? Pas sur une couverture de la tranchée autoroutière à réaliser, ni sur le parking des piscines à enterrer sous le niveau du lac, comme suggéré. La législation fédérale interdit la première option et la seconde serait hors de prix. Restent les belles rives du lac, au-delà du parking, seule grande zone de verdure un peu « naturelle » du littoral communal. Y construire des immeubles dénaturerait et privatiserait ce site, au cœur d'un large secteur pâtissant d'un accès public aux rives déjà limité (port, piscines, villas, Palafittes).

« Avec 2% de logements vides en ville, la pénurie n'est plus d'actualité pour ceux qui peuvent payer. »

Le groupe PopVertSol ne partage pas cette vision du futur de notre ville, qui passerait forcément par la crois-

général ont la parole

sance démographique pour résoudre ses problèmes – tout relatifs – de trésorerie. Il s'agit bien souvent d'un leurre occultant des charges qui augmentent aussi avec la population, parfois plus rapidement que les recettes. De plus, le marché immobilier n'est pas aussi tendu que décrit. De nombreux logements de bon standing ont récemment été construits sur ou à proximité des rives, à l'est de la ville. Avec 2% de logements vides en ville, la pénurie n'est plus d'actualité pour ceux qui peuvent payer.

PopVertSol privilégie plutôt la qualité de vie de l'ensemble des habitants. Cela passe notamment par la préservation et la valorisation de notre cadre de vie exceptionnel. Des rives vertes et publiques en constituent un élément essentiel.

Groupe Vert'libéraux-PDC
Jean Dessoulavy

Bientôt 20 bougies pour le Fun'ambule !

Notre groupe se félicite de constater l'évolution positive du Fun'ambule qui est devenu pour les habitants et pendulaires de la ville de Neuchâtel un moyen de transport indispensable.

Ce moyen de transport inauguré il y a près de 20 ans, après quelques années difficiles durant ses premières années d'exploitation, connait depuis plusieurs années une augmentation constante et réjouissante de la fréquentation.

Les deux véhicules Léa et Maxime sont devenus avec le temps des incontournables de la liaison entre la gare CFF et le réseau TransN longeant le bord du lac facilitant grandement pour les étudiants l'accès aux lycées et universités.

À noter que le projet de prolongement du Littorail qui pourrait obtenir un soutien de la Confédération dans le cadre des projets d'agglomération, valoriserait encore plus l'exploitation du Fun'ambule à futur.

La réponse au postulat 160 a permis également au Conseil communal de présenter l'option d'une vente possible à TransN qui assurait une gestion opérationnelle de son exploitation.

> « Les deux véhicules Léa et Maxime sont devenus avec le temps des incontournables de la liaison entre la gare CFF et le réseau TransN longeant le bord du lac. »

Le groupe Vert'libéraux/PDC envisage favorablement cette option qui permettrait de simplifier la gestion opérationnelle pour la Ville de Neuchâtel en confiant à TransN un ouvrage qui est de son domaine de compétence.

Groupe socialiste
Gabriel Jeanneret

Pourcent culturel

Le groupe socialiste a récemment soumis une proposition de modification de l'arrêté concernant la décoration artistique des bâtiments officiels, qui date de 1988. Ce règlement propose d'octroyer, lors de l'édification de bâtiments officiels de la ville (école, musées, théâtres, etc.) un pourcent du budget de construction à la création d'une œuvre artistique. Cet arrêté est communément appelé le «pourcent culturel».

Le principe du pourcent culturel n'est pas remis en cause par le groupe socialiste, bien au contraire. La modification principale proposée consiste à élargir son champ d'application pour qu'il soit également appliqué lors de la construction et le réaménagement des espaces publics. Ainsi, lorsque la ville décide de créer un nouveau parc, un pourcent du budget serait octroyé à la création d'une œuvre artistique. Le Conseil général devrait débattre de cette proposition lors de sa prochaine séance.

> « Lorsque la ville décide de créer un nouveau parc, un pourcent du budget serait octroyé à la création d'une œuvre artistique. »

Une des préoccupations du groupe socialiste est de favoriser des actions pour une ville agréable à vivre, stimulant la création artistique et culturelle. En élargissant le champ d'application du pourcent culturel, nous encourageons la création artistique contemporaine et la présence de l'art dans l'espace public, apportant ainsi une touche d'originalité dans nos lieux de détente, de loisirs et de rencontres.

Cette proposition vient également du constat que les habitantes et habitants de notre ville sont ravis de voir leurs espaces publics agrémentés de créations artistiques. Preuve en est le succès de la récolte de fonds pour acquérir les loups et l'agneau de l'artiste Davide Rivalta, celui des fresques murales et leur parfaite conservation ou, dernier exemple en date, des horloges de l'exposition «Ding Dong» créées pour les 40 ans de la zone piétonne et la volonté de certains acquéreurs de laisser leur horloge visible après la fin de l'exposition temporaire.

Le Fun'ambule, ici lors de sa première grande révision en 2004, représente un maillon indispensable de la chaîne des transports publics en ville de Neuchâtel. (Archives)

La Ville officielle

Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Pablo Chinchilla, architecte à Neuchâtel (bureau Helvetarchitecture SA), d'un permis de construire pour les travaux suivants : Création de deux places de stationnements à ciel ouvert à la rue de l'Ecluse 38, article 13552 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 107875, pour le compte de Ardam SA. Les plans peuvent être consultés du 27 septembre au 28 octobre 20109, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Yann Ferry, architecte à Neuchâtel (bureau FP architectes), d'un permis de construire pour les travaux suivants : Isolation des façades et agrandissement de loggias à la rue de Beauregard 18, article 6422 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 107615, pour le compte de la Hoirie Obrist. Les plans peuvent être consultés du 27 septembre au 28 octobre 2019, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi. Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2e étage. Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

Panda Club du WWF

Les ateliers pour enfants redémarrent

Aventurières et aventuriers de tous horizons… à vous de jouer ! Les ateliers pour enfants de 6 à 10 ans du Panda-Club du WWF Neuchâtel redémarrent, au rythme d'une demi-journée (9h-11h30) par mois, le samedi matin, sur différentes thématiques liées à l'environnement. L'objectif est de sensibiliser les enfants aux enjeux de la nature à travers des jeux, bricolages, excursions, etc. Les thèmes des ateliers 2019-2020 sont les suivants : 26 octobre : Qui a la trouille des citrouilles ? 23 novembre : Il va faire tout noir… 25 janvier : Brrr… Zzzz… je dors quand il fait froid. 29 février : La vie secrète des déchets. 28 mars : Plouf, l'eau ça mouille ! 2 mai : Miam miam les plantes comestibles. 30 mai : La danse des canards. 27 juin : A bicyclette ! Places limitées à 20 enfants par activité.

Des bénévoles sont encore recherchés pour encadrer ces activités. Inscriptions et infos sur : www.wwf-ne.ch/panda-club

Conseil d'administration du RHNE nommé

Vers l'hôpital de demain

Le futur RHNE devra concrétiser la volonté populaire et législative. (Quentin Bacchus)

Vendredi dernier, le Conseil d'Etat neuchâtelois a communiqué la composition du conseil d'administration du futur Réseau hospitalier neuchâtelois (RHNE), qui entrera en fonction le 1er novembre prochain. Le Conseil communal de la Ville de Neuchâtel se réjouit que les deux femmes composant ce conseil de neuf membres soient les expertes proposées par la Ville pour leurs compétences et leur expérience en matière de santé publique.

L'entrée en fonction de cet organe stratégique marque un pas important vers la concrétisation de la volonté populaire et législative. «Nous espérons vivement que ce nouveau Conseil d'administration puisse aller de l'avant et bâtir l'hôpital de demain, dans la sérénité retrouvée», souligne Anne-Françoise Loup, conseillère communale en charge de la santé.

Le Conseil communal a pris note du fait que deux femmes sur neuf composent le nouveau conseil d'administration, et que toutes les deux ont été proposées par la Ville de Neuchâtel.

Sonia Pellegrini, 42 ans, est docteure en sciences économiques et spécialiste du système suisse de santé. Cette quadrilingue travaille depuis huit ans à l'Observatoire suisse de la santé basé à Neuchâtel en tant que membre de la direction.

De son côté, Rachel Christinat, est avocate et docteur en droit. Cette juriste de 36 ans s'est spécialisée dans le domaine du droit de la santé. Elle travaille actuellement en partie au Centre neuchâtelois de psychiatrie ainsi que dans une étude de la place comme avocate associée.

Travail dans la continuité

Le Conseil communal espère vivement que la transition se réalise dans les meilleures conditions notamment par le travail dans la continuité de la gouvernance médicale et soignante, ceci afin de continuer d'offrir aux patient-e-s des prestations de santé de haute qualité. Il restera ainsi vigilant dans l'attribution des missions et des prestations qui seront discutées dans le cadre de la réalisation du nouvel RHNE.

Le conseil d'administration du RHNE sera présidé par le Dr Pierre-François Cuénoud. Il bénéficie d'une riche expérience en qualité de directeur médical, notamment du Centre Hospitalier de Bienne et du Centre Hospitalier du Valais Romand, indique le Conseil d'Etat.

Outre les deux membres proposées par la Ville, le conseil sera également composé de Laurent Exquis, directeur général de l'Hôpital Intercantonal de la Broye, du prof. Dr Hans-Beat Ris, ancien chef du Service de chirurgie thoracique du département de chirurgie et d'anesthésiologie du CHUV, de Stefano Ponta, directeur financier et RH chez Camille Bloch, de Patrick Herrmann, ancien directeur de lycée et député, de Hughes Chantraine, médecin-dentiste, ainsi que d'Armin Kapetanovic, pharmacien et député.

Grève pour le climat

Nouvelles actions cette fin de semaine

Dans toute la Suisse a lieu cette semaine de nouvelles actions pour le climat. Elle se terminera le 28 septembre par une grande manifestation à Berne, organisée par l'Alliance climatique et soutenue par la Grève pour le Climat.

Son volet neuchâtelois sera constitué d'une «critical mass» à Neuchâtel jeudi 26 septembre et d'une grève et divers événements à Neuchâtel vendredi 27 septembre, dans le cadre d'une grève internationale, communiquent les organisateurs.

La «critical mass» partira de l'esplanade Léopold-Robert, à Neuchâtel, le 26 septembre à 18 h. Puis aura lieu dans le cadre d'une journée internationale une grève le 27 septembre, avec de nombreuses activités à Neuchâtel durant toute la journée.

A vélo à Berne

Cette semaine se terminera par une grande manifestation à Berne le 28 septembre, à 13h30 à la Schützenmatte . Des cortèges de vélos sont prévus pour s'y rendre. A Neuchâtel, le départ est fixé à 7h30 devant le Garage (Rue de l'Eglise, 2000 Neuchâtel). Un accueil café-croissants est offert dès 7h.

Ateliers Cyberthé

Wifi, 4G, adresse IP : comprenez ces mots !

Pro Senectute Arc jurassien et le Semestre de motivation organisent des ateliers Cyberthé en ville de Neuchâtel. Il s'agit d'ateliers d'informatique destinés aux seniors qui souhaitent consolider et perfectionner leurs connaissances informatiques.

Une fois par mois, un atelier thématique est également proposé, dans le but d'informer les seniors sur une prestation spécifique offerte notamment par l'Internet. La prochaine rencontre thématique aura lieu le 2 octobre et sera consacrée au vocabulaire des nouvelles technologies. Des termes tels que «Wifi», «3G» ou «4G», «adresse IP»; «compte» et «mots de passe» seront expliqués et illustrés par la présentation d'un informaticien. Le but est celui de permettre aux seniors d'être plus à l'aise dans l'utilisation quotidienne de leur matériel informatique (ordinateur, tablette ou smartphone). Lieu : SEMO, Tivoli 28, Neuchâtel. Horaire : de 14h à 16h. Prix : 6 francs. Pré-requis : connaissances de base d'Internet. Contact et inscription (souhaitée): Mélanie Stadelmann, secrétariat de Pro Senectute Arc jurassien, 032 886 83 39.

La Ville officielle

Permis de circulation

Annulation en un clic sur le Guichet unique

C'est une première en Suisse. Le Service cantonal des automobiles et de la navigation (SCAN) lance une nouvelle prestation sur le Guichet unique des collectivités publiques neuchâteloises (guichetunique.ch): clients privés et professionnels peuvent désormais procéder à l'annulation d'un permis de circulation en tout temps, par internet. En plus des 29 prestations déjà disponibles, cette nouveauté doit faciliter encore les procédures des clients du SCAN. Ses avantages principaux sont: une annulation instantanée, gratuite, sans envoi ni déplacement au SCAN. Et ceci à n'importe quelle heure, 365 jours par an, samedis et dimanches compris!

Soins palliatifs

Palliactif.ch, nouvelle plateforme

Palliactif.ch est la nouvelle plateforme d'information sur les soins palliatifs dans l'espace BEJUNE. Elle est la vitrine commune des acteurs des soins palliatifs destinée tant au grand public qu'aux professionnel-le-s. Elle veut faire connaître et promouvoir cette approche moderne des soins. Les prestataires présents sur la plateforme ont adhéré à une charte.

La région BEJUNE bénéficie d'un grand nombre de services et établissements qui offrent des prestations dans le domaine des soins palliatifs. Du fait du caractère interdisciplinaire de cette prise en charge, il est souvent difficile d'identifier les prestataires auxquels s'adresser. La plateforme palliactif.ch se veut la vitrine commune des soins palliatifs de l'espace BEJUNE. Elle présente les acteurs des soins palliatifs de notre région, leurs prestations ainsi que leurs actualités.

Son annuaire web permet de rechercher les partenaires en fonction de leur domaine d'activité, de leur zone d'intervention et de leurs prestations.

En complément de la plateforme, l'ADPS BEJUNE diffuse une lettre d'information faisant état des actualités et des événements en lien avec les soins palliatifs dans notre région. Elle est éditée six fois par année.

Neuchâtel
european energy award
Cité de l'énergie
GOLD

Elections fédérales

Convocation des électrices et des électeurs

Les électrices et les électeurs sont appelés à se prononcer pour l'élection des députées et députés du canton au Conseil national et au Conseil des Etats

le 20 octobre 2019

vu la loi fédérale sur les droits politiques, du 17 décembre 1976, et son ordonnance du 24 mai 1978;

vu la loi fédérale sur les droits politiques des Suisses de l'étranger, du 19 décembre 1975, et de son ordonnance du 16 octobre 1991;

vu la circulaire du Conseil fédéral aux Gouvernements cantonaux concernant les élections pour le renouvellement intégral du Conseil national, du 27 septembre 2018;

vu l'article 39 de la Constitution cantonale, du 24 septembre 2000;

vu la loi cantonale sur les droits politiques, du 17 octobre 1984, et son règlement d'exécution, du 17 février 2003;

vu l'arrêté du Conseil d'Etat, du 27 mai 2019;

sur la proposition de son président, le Conseil communal précise:

Vote par correspondance

Les électrices et les électeurs peuvent voter par correspondance au moyen du matériel qui leur est adressé personnellement par l'Administration communale.

Le vote par correspondance ne peut être pris en considération que si les électrices et les électeurs introduisent le bulletin de vote dans l'enveloppe correspondante et le mettent, avec leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance, dans l'enveloppe de transmission, à affranchir.

L'enveloppe de transmission doit parvenir à l'Administration communale le dimanche 20 octobre 2019 à 10h00, au plus tard.

Vote au bureau électoral

Le scrutin sera ouvert le dimanche 20 octobre 2019 au bureau électoral de Neuchâtel, à l'Hôtel de Ville, rue de l'Hôtel-de-Ville 2, de 10 heures à 12 heures.

Peuvent exercer leur droit de vote les électrices et électeurs qui se présentent personnellement, dans la mesure où le vote par procuration n'est pas autorisé, munis de leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance. Aucun vote ne sera accepté sans la carte de vote.

Personnes âgées, malades ou handicapées

S'ils en font la demande au bureau électoral au 032 717 72 36, jusqu'au dimanche matin 20 octobre, à 11 heures, les électrices et les électeurs âgés, malades ou handicapés peuvent exercer leur droit de vote à leur lieu de résidence, pour autant que celui-ci se trouve dans leur commune politique.

L'électrice ou l'électeur que des infirmités empêchent d'accomplir lui-même les actes nécessaires à l'exercice de son droit de vote peut se faire assister, à son domicile ou au local de vote, par deux membres au moins de bureau électoral.

Qui peut voter?

A. ELECTION DES DEPUTEES ET DEPUTES AU CONSEIL NATIONAL

Sont électrices et électeurs en matière fédérale:

a) les Suissesses et les Suisses, âgés de 18 ans révolus, domiciliés dans la commune, s'ils ne sont pas, en raison d'une incapacité durable de discernement, protégés par une curatelle de portée générale ou par un mandat pour cause d'inaptitude;
b) les Suissesses et les Suisses de l'étranger, âgés de 18 ans révolus, lorsqu'ils en ont fait la demande à la commune, s'ils sont originaires de celle-ci ou s'ils y ont eu leur domicile, à moins qu'ils ne soient déjà enregistrés dans une autre commune suisse.

B. ELECTION DES DEPUTEES ET DEPUTES AU CONSEIL DES ETATS

Sont électrices et électeurs en matière cantonale:

c) les Suissesses et les Suisses, âgés de 18 ans révolus, domiciliés dans la commune, s'ils ne sont pas, en raison d'une incapacité durable de discernement, protégés par une curatelle de portée générale ou par un mandat pour cause d'inaptitude;
d) les Suissesses et les Suisses de l'étranger, âgés de 18 ans révolus, lorsqu'ils en ont fait la demande à la commune, s'ils sont originaires de celle-ci ou s'ils y ont eu leur domicile, à moins qu'ils ne soient déjà enregistrés dans une autre commune suisse;
e) les étrangères et les étrangers, âgés de 18 ans révolus, domiciliés dans la commune, qui sont au bénéfice d'une autorisation d'établissement et qui sont domiciliés dans le canton depuis au moins cinq ans.

Echos

■ Mercredi 18 septembre, M. Fabio Bongiovanni, directeur de l'économie et Mme Violaine Blétry-de Montmollin, directrice de la sécurité ont représenté les Autorités communales à l'inauguration du restaurant Burger King, à Neuchâtel.

■ Jeudi 19 septembre, M. Thomas Facchinetti, président de la Ville et directeur des sports, Mme Violaine Blétry-de Montmollin, vice-présidente et directrice des infrastructures et M. Fabio Bongiovanni, directeur de l'économie, ont représenté les Autorités communales à l'inauguration du Street Workout, sur la plaine du Mail à Neuchâtel.

■ Samedi 21 septembre, Mme Violaine Blétry-de-Montmollin, directrice de la sécurité, a représenté les Autorités communales à l'occasion des 100 ans de la Fédération des sapeurs-pompiers du canton de Neuchâtel, à Cortaillod.

■ Le Conseil communal a adressé récemment ses vœux et félicitations à Mmes et MM. Francine et Gilbert Lavanchy-Montandon, ainsi qu'à Rachel et Aldo Barbetti-Gaschen pour leur 55e anniversaire de mariage; à Mmes et MM. Françoise et Jean-Claude Bourquin-Monnier, à Anne et Daniel Huguenin-Bergenat-Robert-Grandpierre, à Madeleine et Sker de Salis-Gut, ainsi qu'à Monique et Francis Besson-Aubert pour leur 50e anniversaire de mariage.

Elections fédérales (suite)

Informations complémentaires

En cas de perte ou de destruction du matériel de vote, les électeurs peuvent obtenir son remplacement auprès du Contrôle des habitants jusqu'au vendredi 18 octobre 2019 à 15h00.

Les électrices et les électeurs peuvent obtenir de plus amples informations sur les modalités du scrutin:

- en se référant aux fascicules d'explications envoyés avec le matériel de vote ainsi qu'aux divers articles parus dans le presse;
- en contactant le Contrôle des habitants, rue de l'Hôtel-de-Ville 1, au 032 717 72 20;
- en visitant le site internet du canton de Neuchâtel à l'adresse www.ne.ch/vote.

Neuchâtel, le 2 septembre 2019

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

Le président, Thomas Facchinetti — **Le chancelier, Rémy Voirol**

Semaine du 25 septembre au 1er octobre 2019

Trois sorties cinéma

Insoumises

En 1819, le chirurgien suisse Enrique Faber s'installe à Baracoa, où il épouse la superbe Juana et se lie d'amitié avec son domestique noir. Peu à peu, d'étranges rumeurs naissent à son sujet : en réalité, Enrique serait une femme. Commence alors l'un des procès les plus scandaleux de l'histoire coloniale de Cuba. Un film basé sur l'histoire vraie de la Lausannoise Henriette Favez. | **cinéma Minimum**

Un jour de pluie à New York

Deux étudiants, Gatsby et Ashleigh, envisagent de passer un week-end en amoureux à New York. Mais leur projet tourne court, aussi vite que la pluie succède au beau temps… Bientôt séparés, chacun des deux tourtereaux enchaîne les rencontres fortuites et les situations insolites. | **Studio**

Le dindon

Monsieur de Pontagnac a eu un coup de foudre pour une jolie jeune femme. Ce qu'il n'avait pas prévu c'est que celle-ci n'est autre que Victoire, la femme d'un de ses amis, Vatelin. Et si le notaire le prend plutôt bien, Victoire, elle, n'est pas si simple à manipuler. La mésaventure a lancé dans leur société un petit jeu étonnant autour de la fidélité des uns et des autres. Alors quand entrent dans l'arène Rediop, soupirant de Victoire, et Suzy, ancienne flamme de Vatelin, le jeu se corse encore. | **Studio**

Horaires et programmes détaillés de tous les films sur www.cinepel.ch et www.cineminimum.ch

Impressum

Editeur : Ville de Neuchâtel, Conseil communal
Responsable : Françoise Kuenzi, cheffe du Service de la communication et de l'information
Rédaction : Aline Botteron, Anne Kybourg
Illustration : Atelier 333
Secrétariat : Thierry Guillod
Contact : Téléphone : 032 717 77 09 • E-mail : bulletinofficiel@ne.ch
Internet : www.neuchatelville.ch ou www.issuu.com/villedeneuchatel
Mise en page : Geneviève Stauffer
Impression et publicité : Imprimerie Messeiller S.A., Neuchâtel
Téléphone : 032 725 12 96
Tirage : 23'500 exemplaires

Vous n'avez pas reçu le Vivre la ville cette semaine ? Veuillez en informer le Bureau d'adresses de Neuchâtel SA, par le biais de l'adresse électronique distribution@ban.ch ou par téléphone au 032 755 70 00. Vous pouvez aussi le consulter ou le télécharger sur www.neuchatelville.ch.

Merci de votre collaboration !

Agenda pratique

Services d'urgence

Police : 117.

Service du feu : 118.

Urgences santé et ambulance : 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité :
N° principal : tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes : tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques : hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence :
tél. 032 720 30 30.

Viteos SA – électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Centre d'urgences psychiatriques (CUP) – 24h/24, 365 j/365, tél. 032 755 15 15.

Services publics

Bibliothèque publique et universitaire (Collège latin), *lecture publique*, lu, me et ve de 12h à 19h, ma et je de 10h à 19h, sa de 10h à 16h. Tél. 032 717 73 20 ; Tél. 032 717 73 02.

Bibliothèque-ludothèque Pestalozzi (fbg du Lac 1) (jusqu'à 16 ans) : *bibliothèque*, ma au ve de 10h à 12h et 14h à 18h, sa de 9h à 12h. *Ludothèque*, ma et je de 14h à 18h. Tél. 032 725 10 00.

Bibliomonde bibliothèque interculturelle et multilingue (rue de la Treille 5) lu 14h à 17h, ma 9h à 11h, 14h à 17h, me 14h à 17h, je 14h à 19h, ve 14h à 17 h, sa 10h à 12h. Tél. 032 721 34 40.

Patinoires du Littoral : Ouverture au public : ouverture sa 05.10, hockey de 12h à 13h30, patinage de 13h45 à 16h30 ; di patinage de 10h à 11h45 et de 13h45 à 16h30, hockey de 12h à 13h30. www.lessports.ch/patinoires.

Piscines du Nid-du-Crô : Ouverture au public : piscine intérieure du lundi au jeudi de 8h à 22h, vendredi de 8h à 19h30, samedi de 8h à 18h30, dimanche de 9h à 19h. Tél. 032 717 85 00, www.lessports.ch/piscines.

Boutique d'information sociale (rue St-Maurice 4), pour toutes questions à caractère social. Ouverture du lu au ve de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Tél. 032 717 74 10, e-mail : service.social.neuchatelville@ne.ch.

Centre de santé sexuelle - planning familial (rue St-Maurice 4), pour toutes questions relatives aux domaines de la sexualité, de la vie affective et de la procréation. Permanence lu, ma, me de 13h à 18h, je de 17h à 19h et ve de 14h à 18h. Tél. 032 717 74 35, e-mail : sante.sexuelle.ne@ne.ch.

Contrôle des habitants (rue de l'Hôtel-de-Ville 1), pour enregistrer vos arrivée, départ, déménagement, établir une pièce d'identité, un permis de séjour ou diverses attestations. Ouverture : lu et me 8h30 à 12h - 13h30 à 17h, ma 7h30 à 12h - ap-midi fermé, je 8h30 à 12h - 13h30 à 18h, ve 8h30 à 15h non-stop. Tél. 032 717 72 20, e-mail : cdh.vdn@ne.ch.

État civil (rue de l'Hôtel-de-Ville 1), pour enregistrer tout changement d'état civil, statut personnel et familial, noms, droits de cité cantonal et communal, ainsi que sa nationalité. Ouverture du lu au ve de 8h30 à 12h, sauf ma dès 7h30, ou sur rendez-vous. Tél. 032 717 72 10, e-mail : ec.vdn@ne.ch.

Service communal de la sécurité (fbg de l'Hôpital 6), pour toutes questions relatives aux objets trouvés, parcage en ville, autorisation zones bleues et autres, domaine public, propriétaires de chien, sécurité publique, places d'amarrage dans les ports, prévention feu, pompiers et ambulanciers professionnels, protection civile, médiation urbaine, réception ouverte, lu – je 7h30 à 12h – 13h30 à 17h (je 18h), ve 7h30 à 17h non-stop. Tél. 032 717 70 70. De nombreuses prestations sont disponibles en ligne : www.neuchatelville.ch/securite.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence N° 0848 134 134 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Vous avez besoin d'aide et de soins à domicile pour vous-même ou un proche ? Vous cherchez des informations ? Adressez-vous au service d'Accueil, Liaison et Orientation de NOMAD (alo.nomad) : T. +41 32 886 88 88, – jours ouvrables : 8h à 12h / 13h à 19h – samedi de 9h30 à 12h / 13h à 17h30. Informations complémentaires sur : www.nomad-ne.ch.

Permanence médicale

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le **N° 0848 134 134.**

Les services religieux

Cultes des samedi 28 et dimanche 29 septembre

Collégiale 3, di 29.09, 10h, culte avec sainte cène.

Ermitage, chapelle ouverte tous les jours de 9h à 19h, pour le recueillement.

La Coudre, di 29.09, 10h, culte avec sainte cène.

Hôpital Pourtalès, chapelle 6ème étage, 10h, célébration animée par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital les 1er et 3e dimanches du mois.

Eglise catholique romaine

Basilique Notre-Dame, ve 27.09, 17h et sa 28.09, 11h, sacrement du pardon ; di 29.09, 10h et 18h, messes.

Vauseyon, église Saint-Nicolas, pas de messe.

Serrières, église Saint-Marc, sa 28.09, 17h, messe ; di 29.09, 10h15, messe en italien.

La Coudre, église Saint-Norbert, sa 28.09, 18h30, messe ; di 29.09, 17h, messe en latin.

Mission portugaise : horaires disponibles sur www.cath-ne.ch/mission-portugaise.

Chapelle de la Providence, les 2e, 3e, 4e dimanches du mois à 11h30, messe en polonais ; les 1er et 3e samedis du mois à 16h30, messe en croate.

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Pierre (rue de la Chapelle 7) à La Chaux-de-Fonds, di 29.09, 10h, célébration ; me 02.10, 19h, prière œcuménique.

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-Vattel) à Neuchâtel, di 29.09, 10h, célébration et me 02.10, 19h, prière œcuménique, le tout à La Chaux-de-Fonds.

Publicité

bls réunit.

Travaux d'entretien de Marin Epagnier – Saint Blaise Lac

lundi, 7 octobre – vendredi, 11 octobre 2019, de 20.00 - 06.00 h

BLS réalise des travaux d'entretien sur la voie. En raison d'un trafic ferroviaire important et afin de garantir la sécurité, les travaux doivent être effectués la nuit. Les trains circulent selon l'horaire.

Ces travaux vont entraîner des nuisances sonores, mais nous les organiserons de manière à limiter le bruit au minimum. Nous remercions la population concernée de sa compréhension.

Des questions?
Notre service clientèle se tient à votre disposition tous les jours de 7 h 00 à 19 h 00.
Téléphone 058 327 31 32
Formulaire de contact : www.bls.ch/serviceclientele

Meilleures salutations
BLS SA

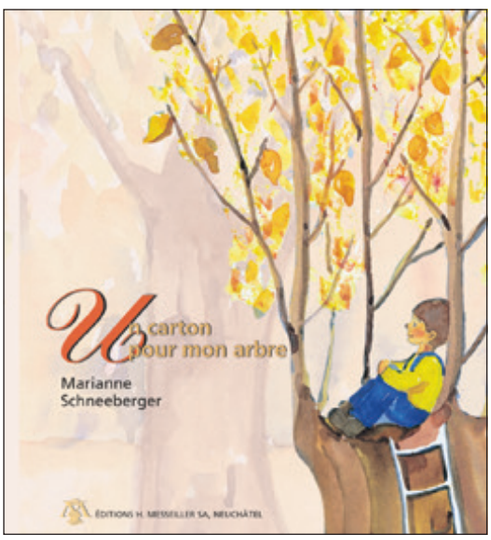

Un carton pour mon arbre

Marianne Schneeberger

Pierrot a grandi dans une maison plantée au milieu d'un clairière. Il y a quelques jours, sa maman lui a annoncé leur prochain déménagement au village.
Mais comment Pierrot va-t-il emporter son arbre au village?

Volume de 32 pages intérieures au format 21 x 23 cm, impression en quadrichromie sur papier couché demi-mat 250 gm², couverture imprimée en quadrichromie, reliure cartonnée débordante cousue au fil.

Bulletin de commande

à envoyer à Messeiller SA, route des Falaises 94, 2000 Neuchâtel,
ou : edition@messeiller.ch

..... **ex.** de l'ouvrage «Un carton pour mon arbre» de Marianne Schneeberger, au prix de **Fr. 23.–** / (TVA 2,5% incl.), frais de port et d'emballage en sus.

Nom / Prénom : _____

Rue et N° : _____

NP et localité : _____

Téléphone : _____

Date : _____ Signature : _____

Lumière sur la « Via Rousseau », un itinéraire touristique qui retrace le parcours du célèbre écrivain en région neuchâteloise

Sur les traces de Jean-Jacques Rousseau

Un panneau dédié à Jean-Jacques Rousseau a fleuri devant le jardin de l'Hôtel DuPeyrou. Récemment inauguré par l'Association Jean-Jacques-Rousseau de Neuchâtel, il s'agit du 11e panneau à voir le jour dans la région neuchâteloise dans le cadre du projet d'itinéraire touristique, baptisé la « Via Rousseau ». Une invitation à marcher sur les traces de l'écrivain, qui a séjourné à Môtiers de 1762 à 1765.

Fraîchement installé à proximité de la Baigneuse, le panneau porte sur Jean-Jacques Rousseau et ses relations avec Pierre-Alexandre DuPeyrou, à qui il confiait ses manuscrits. En 1762, Jean-Jacques Rousseau publie le «Contrat social» et l'«Emile». Tandis que l'«Emile» est condamné par le Parlement de Paris a être lacéré, ses deux ouvrages sont brûlés à Genève. Dans ce climat tendu, Rousseau s'enfuit vers la Suisse et s'installe à Môtiers le 10 juillet 1762.

> « L'itinéraire comporte actuellement onze panneaux avec celui de Neuchâtel. Il en reste au moins quatre à poser. »

Les membres de l'association Jean-Jacques Rousseau Neuchâtel ont inauguré une nouvelle étape de la « Via Rousseau », devant l'Hôtel DuPeyrou. (sp)

En 1765, la population de Môtiers lance des pierres contre ses fenêtres poussant l'écrivain à se réfugier sur l'île Saint-Pierre. «Tandis qu'il réside à Môtiers, Jean-Jacques Rousseau boude Neuchâtel. Malgré des partisans qui le soutiennent, il a très mauvaise presse dans le Journal helvétique, imprimé en ville. Son ami Pierre-Alexandre DuPeyrou fait construire l'hôtel, espérant l'attirer à Neuchâtel, en vain. Rousseau verra les plans, mais n'y reviendra pas», relate Timothée Léchot, président de l'association Jean-Jacques Rousseau Neuchâtel. Et de relever: «Pierre-Alexandre DuPeyrou ira même jusqu'à planifier la construction d'un tombeau à l'égyptienne afin que son ami puisse être enterré à ses côtés». Ce qui n'arrivera pas non plus.

De Genève à l'Ile St-Pierre

Pour marquer le tricentenaire de la naissance de Jean-Jacques Rousseau, en 2012, l'association neuchâteloise a posé une série de panneaux en trois langues. Chacun d'eux se trouve dans un endroit significatif lié à la présence de l'écrivain dans la région, dont notamment La Robella, Champ-du-Moulin, Boudry et Colombier. «L'itinéraire comporte actuellement onze panneaux avec celui de Neuchâtel. Il en reste en tout cas quatre à installer à Yverdon, la Ferrière, Bellevue au-dessus de Cressier et à l'Ile Saint-Pierre», assure Timothée Léchot.

Belles balades en perspective

L'itinéraire touristique s'accompagne d'un guide qui répertorie les lieux en Suisse romande liés à la vie et à l'œuvre de Jean-Jacques Rousseau. D'abord d'envergure cantonale, le projet a très vite franchi les frontières avec des collaborations avec Genève et plusieurs communes du canton de Vaud. «Nous suggérons un itinéraire, mais chaque station peut tout aussi bien être le but d'une balade isolée. Il n'est pas nécessaire de suivre les panneaux dans un ordre particulier», précise le président de l'association. Il est par ailleurs possible de s'y rendre à pied, mais aussi en transports publics ou en voiture pour les personnes à mobilité réduite. La «Via Rousseau» offre de belles perspectives de promenade automnale à la découverte de la région et d'un pan d'histoire en lien avec Jean-Jacques Rousseau. (ak)

Le guide «Via Rousseau. Genève - Ile Saint-Pierre. Guide des lieux de la Suisse romande liés à la vie et à l'œuvre de Jean-Jacques Rousseau» est disponible auprès de l'association. Infos www.associationrousseau.ch

Fonds d'archives unique au monde, inscrit à l'Unesco

L'Association Rousseau a pour but de valoriser la mémoire du célèbre écrivain dans la région, notamment à travers son musée de Môtiers, qui fête cette année ses 50 ans avec une nouvelle exposition. L'une de ses principales missions consiste à apporter son soutien à la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel afin d'enrichir sa collection de manuscrits en lien avec Rousseau, dont elle possède un fonds d'archives unique au monde, inscrit à l'Unesco. «Sans le soutien de l'association, nous ne pourrions même pas prendre part aux enchères tant les mises de départ sont élevées, parfois plusieurs milliers d'euros. Grâce à son aide, nous avons pu acquérir des pièces rares présentant un intérêt pour Neuchâtel, dont une lettre de Rousseau à François-Joseph de Conzié ou encore un manuscrit musical, lors des ventes aux enchères par téléphone», expose Martine Noirjean de Ceuninck, responsable des manuscrits à la BPUN.

La BPUN abrite un espace d'exposition permanente, dédié au célèbre écrivain (1712-1778). «L'Espace Rousseau Neuchâtel met en valeur les pièces les plus significatives, notamment en lien avec son séjour à Neuchâtel», indique Martine Noirjean de Ceuninck. L'espace se compose d'une salle multimédia en libre accès, qui dévoile notamment des extraits de musique composée par Rousseau, et d'une salle d'archives, qui présente des documents originaux (Manuscrits, carnets, lettres ou planches d'herbier). «Nous organisons de nombreuses visites guidées pour les classes neuchâteloises, en particulier pour les lycéens qui étudient des textes du 18e siècle», expose-t-elle. «En 2018, nous avons reçu 499 visiteurs, dont 36 visites guidées».